



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la Coordination
et du Management de l'Action Publique
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
Affaire suivie par Marie-Odile MARCHAND
☎ 02.40.41.47.71
✉ 02.40.41.47.50
marie-odile.marchand@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 3 février 2011,

Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

Nom du pétitionnaire : GAEC DES ETANGS, dont le siège social est situé au lieu dit « La Barre » à LA PLANCHE

Nature et adresse du projet : extension de l'élevage bovin situé au lieu dit « La Barre » à LA PLANCHE, en portant sa capacité totale à 120 vaches en troupeau mixte.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 2 décembre 2010.

Depuis le **2 février 2011**, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

Cet avis ne préjuge en rien de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le **PREFET**

pour le préfet
le directeur de la coordination
et du management de l'action publique

Thierry LEBASTARD